

Nouméa, le 11 mai 2010

A **Destinataires in fine**

RESEAU DE SURVEILLANCE ENTOMOLOGIQUE DE LA TRANSMISSION DE LA DENGUE

INTRODUCTION

Vous trouverez ci-après le point sur la situation entomologique du vecteur de la dengue, *Aedes aegypti*, incluant les données collectées à Nouméa, au Mont-Dore et à Dumbéa au mois de mars 2010.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Les caractéristiques des secteurs visités, et le mode de calcul des indices entomologiques sont présentés ci-après.

Secteurs surveillés :

- Nouméa Ouest (2600 maisons recensées) : Rivière-Salée, Ducos (rue de Papeete), Logicoop, Vallée du Tir, Doniambo, Kaméré, Tindu, Montravel, Normandie.
- Nouméa Est : (2463 maisons recensées) : Ouémo, Magenta, Haut-Magenta, Magenta-Aérodrome, Portes de Fer, 4^{ème}Km, 6^{ème}Km, 7^{ème}Km, Vallée des Colons.
- Nouméa Sud : (1545 maisons recensées) : Faubourg Blanchot, N'Géa, Trianon, Orphelinat, Val Plaisance, Motor-Pool, Anse-Vata.
- Mont-Dore : (1508 maisons recensées) : Robinson, Saint-Michel et Yahoué.
- Dumbéa : (2214 maisons recensées) : Koutio, Auteuil, Tonghoué, Katiramona.

Une centaine de maisons tirées au sort dans les quartiers indiqués ci-dessus ont été visitées au cours du mois dans chacun des secteurs surveillés, et des pondoirs pièges collants ont été mis en place dans les secteurs de Nouméa, à raison d'un par groupe de maisons visitées.

Indices entomologiques présentés :

- **Indice « Maisons » (IM)** = $\frac{\text{nombre de maisons avec au moins 1 gîte positif } Aedes\ aegypti \times 100}{\text{nombre de maisons visitées}}$

Cet indice est un bon indicateur du comportement de la population vis-à-vis du vecteur.

- **Indice de Breteau pondéré (IB pond.)** = $\frac{\text{nombre de gîtes positifs } Aedes\ aegypti \text{ pondérés} \times 100}{\text{nombre de maisons visitées}}$

L'Indice de Breteau, faisant partie comme l'IM des indices officiels utilisés par l'OMS, est ici pondéré en fonction du nombre de vecteurs immatures dénombrés.

- **Indice Nymphes par Maison (INM)** = $\frac{\text{nombre de nymphes d}'Aedes\ aegypti}{\text{nombre de maisons visitées}}$

Cet indice remplace l'Indice de Productivité d'Adultes à Nouméa. Il présente l'avantage de donner une meilleure idée de la densité vectorielle réelle en ne prenant en compte que les nymphes qui évoluent en 2 ou 3 jours au lieu d'un temps variable selon divers paramètres.

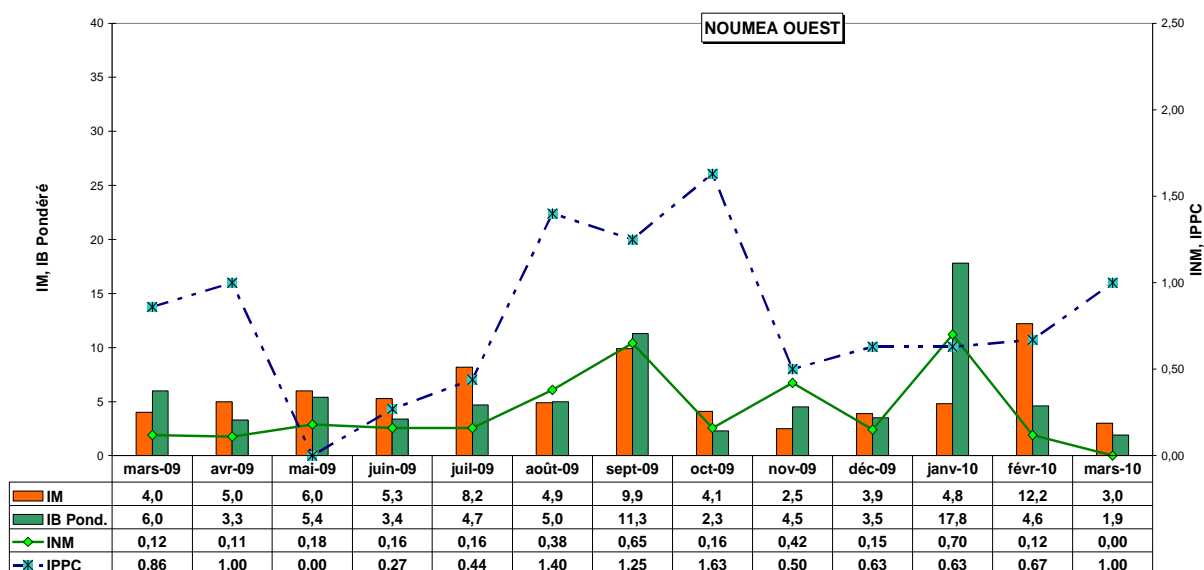
- **Indice de Productivité d'Adultes (IPA)** = $\frac{\text{nombre d}'Aedes\ aegypti \text{ en fin de stade pré imaginal}}{\text{nombre de maisons visitées}}$

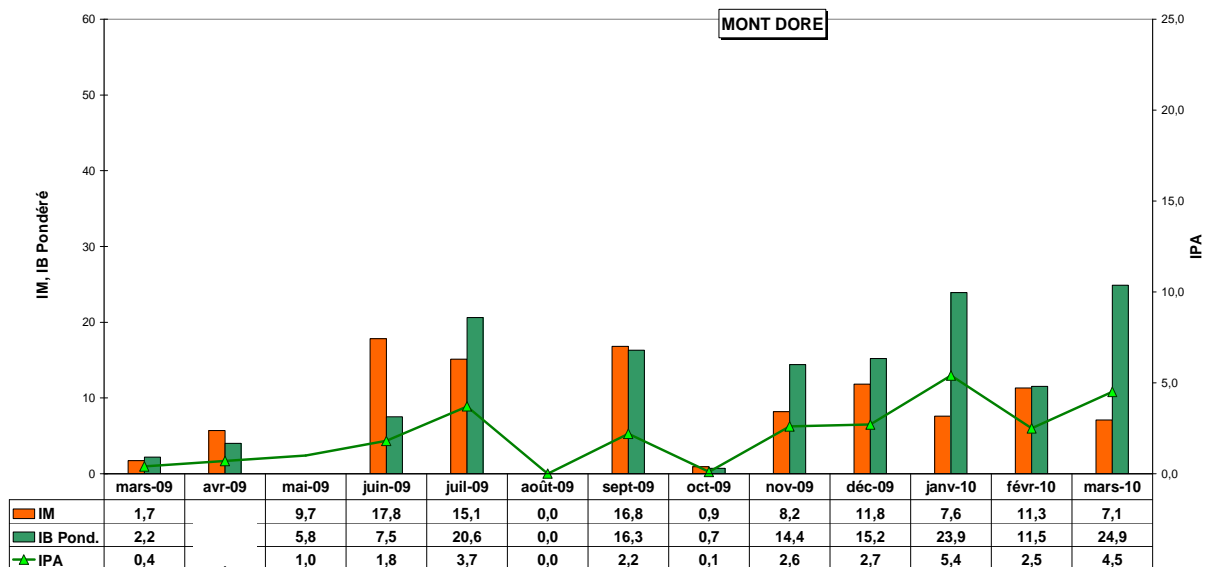
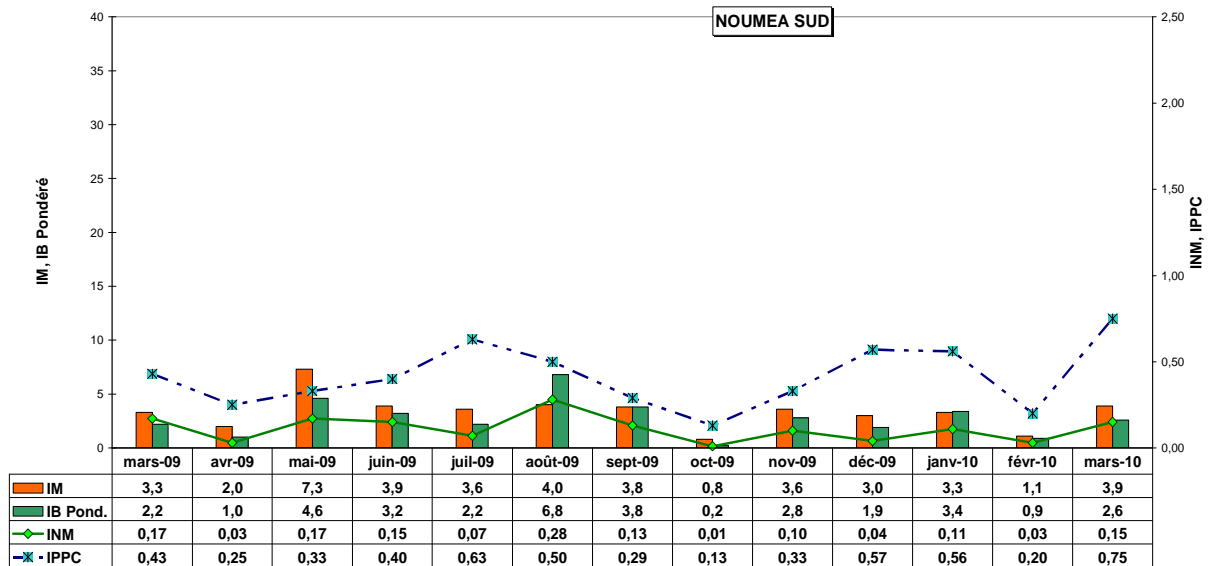
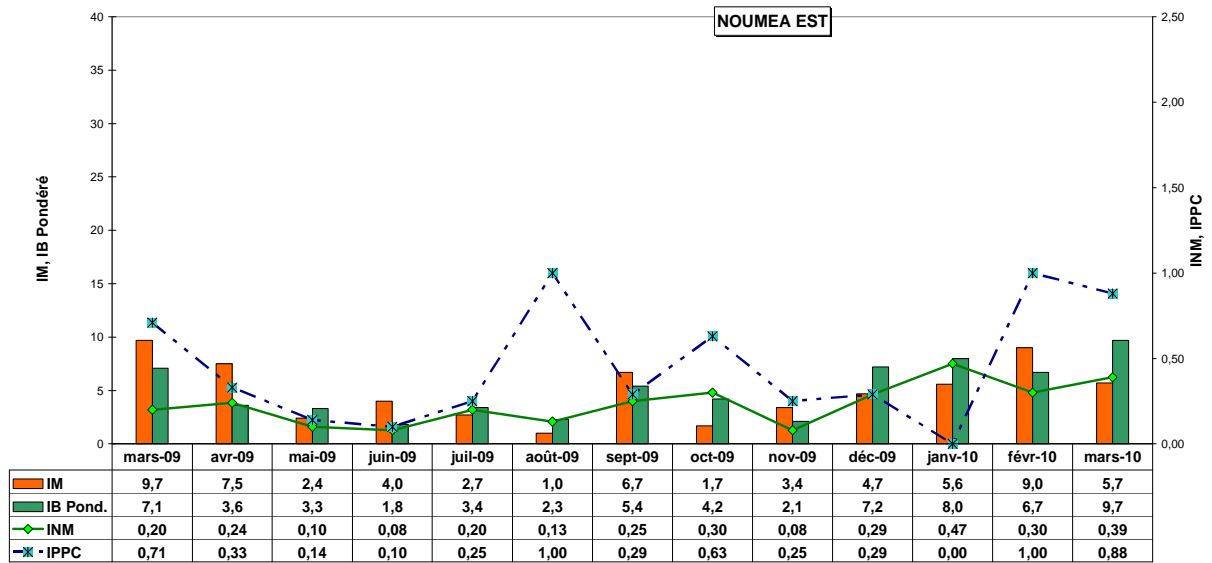
Cet indice reflète la densité vectorielle proprement dite. Il est présenté pour le Mont-Dore et Dumbéa en attendant que la collecte des données nécessaires au calcul de l'INM soit mise en place dans ces deux communes.

- **Indice « Poids Pièges Collants » (IPPC)** = $\frac{\text{nombre de femelles } Aedes\ aegypti \text{ collées} \times 10}{\text{nombre de pièges posés}}$

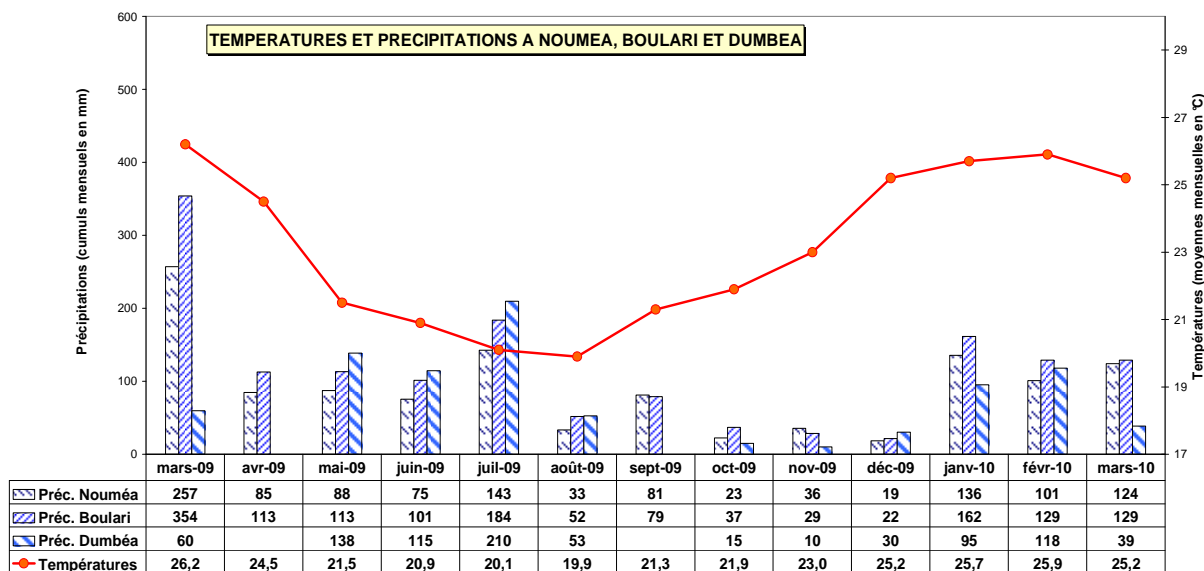
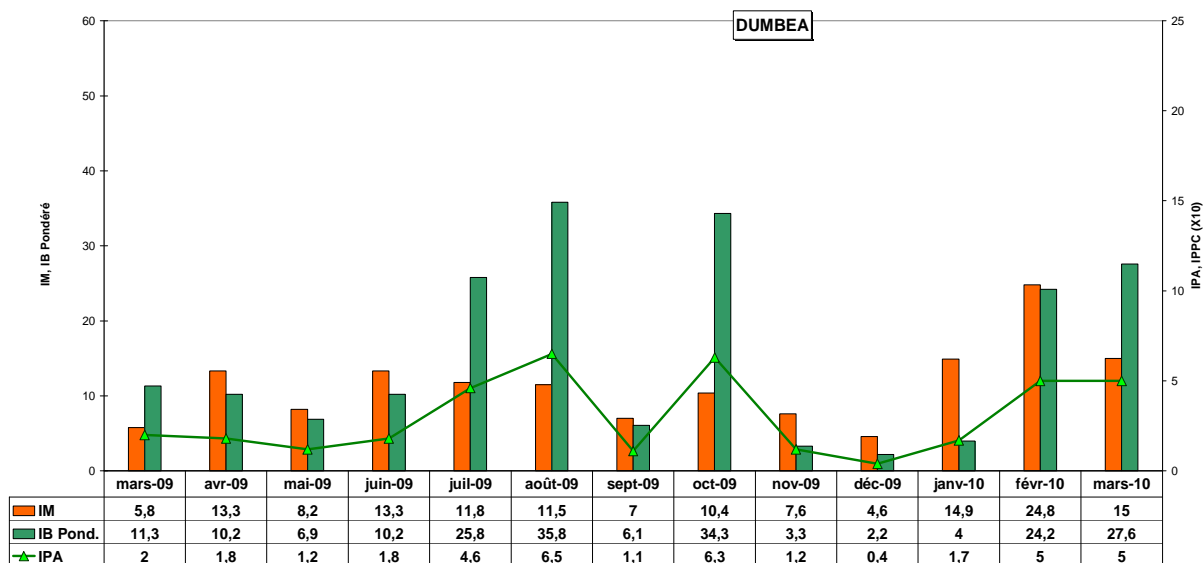
Cet indice donne des indications sur la présence du vecteur au stade où se fait la transmission des virus (femelle adulte).

RESULTATS



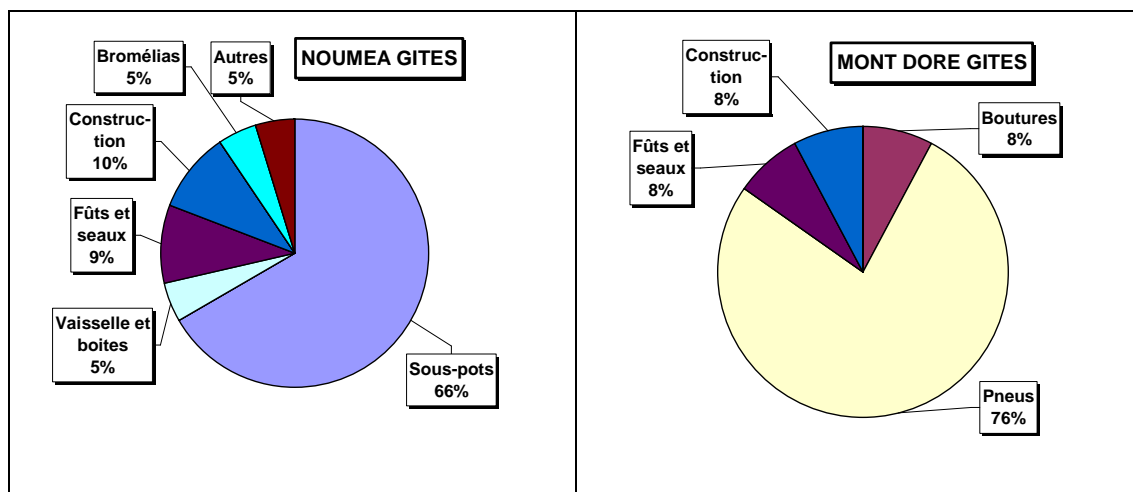


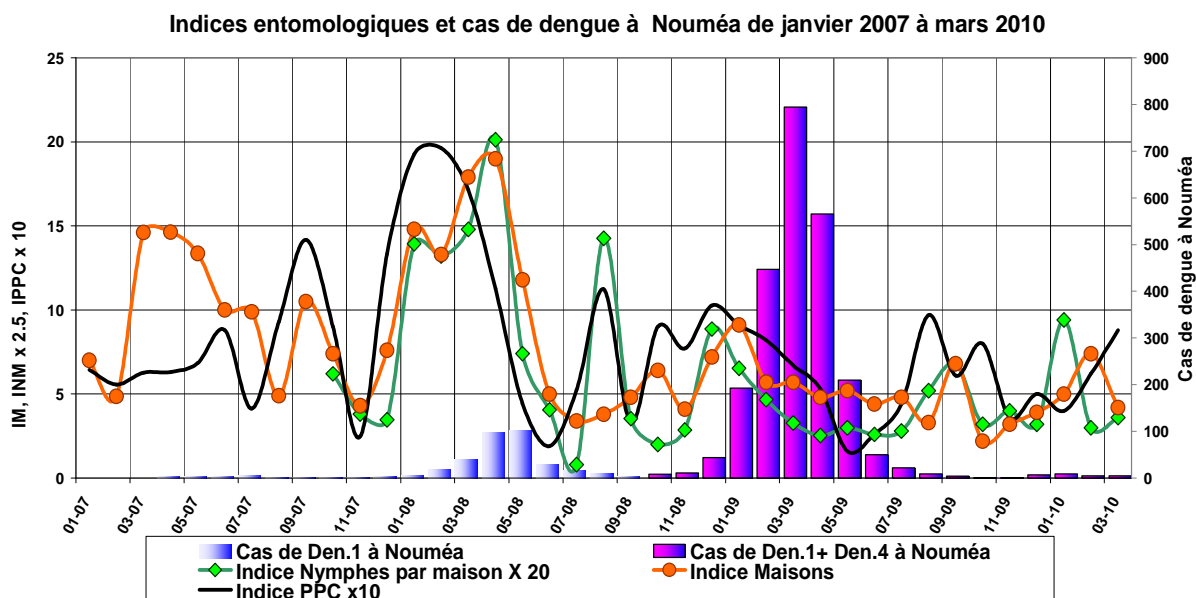
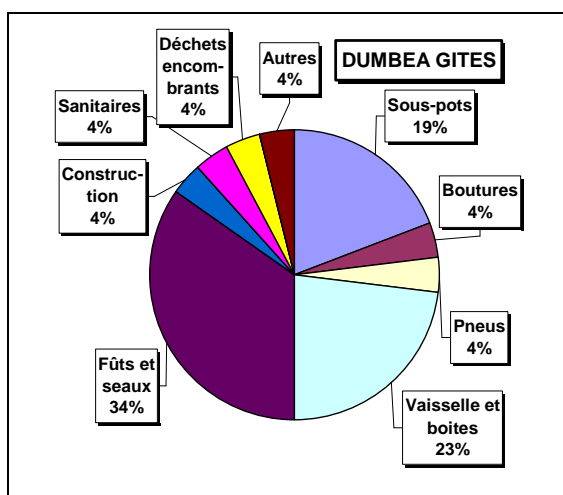
N.B. Du fait de la mobilisation des agents autour des cas de dengue, les données du réseau n'ont pas pu être collectées au mois d'avril 2009.



Source : Météo France.

Répartition des gîtes positifs *Ae. aegypti* à Nouméa, au Mont-Dore et à Dumbéa en fév. 2010





N.B. Pour rester cohérent avec les indices, le graphique ci-dessus ne fait état que des cas de dengue déclarés à Nouméa.

COMMENTAIRES

On observe en mars une baisse généralisée de l'IM, sauf à Nouméa Sud qui se trouvait en février à un niveau exceptionnellement bas (1,1).

Par contre, l'INM à Nouméa Est et Sud remonte légèrement et il en est de même avec une pente plus forte de l'IPA Mont-Dore. Dans cette dernière commune, l'essentiel des gîtes étaient des pneus, dont la majeure partie se trouvait dans la même maison, mais la plupart des larves et nymphes provenaient d'un seau à bouture particulièrement productif. A Nouméa, le problème récurrent est constitué par des sous-pots, là encore concentrés dans une habitation du secteur Nouméa Est tandis qu'à Dumbéa, ce sont surtout des éléments de vaisselle et boîtes abandonnées qui posent problème, avec près d'une centaine de nymphes dans un de ces récipients. On remarquera qu'aucune nymphe n'a été retrouvée à Nouméa Est.

L'IPPC remonte nettement dans les secteurs Ouest et Sud de Nouméa, tout en se maintenant à Nouméa Est. Cependant, les valeurs de cet indice restent largement en deçà de celles qui prévalaient début 2008.

Les précipitations sont largement déficitaires pour le mois donné, et les températures, inférieures à la normale, ont entamé leur régression.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

La circulation des virus de dengue en Nouvelle-Calédonie reste à un niveau faible, avec un total de 17 cas déclarés en mars et 24 en avril. Toutefois, un foyer de transmission a été mis en évidence à Nouméa. Les opérations de lutte périmétrique sont en cours.

Il est surprenant de constater que pour tous les cas de transmission locale où un typage du virus en cause a pu être réalisé depuis le début de l'année, c'est le sérotype DEN-1 qui a été identifié. Il semblerait que le sérotype DEN-4 ne circule plus que de façon résiduelle, si tant est qu'il soit toujours présent.

Cependant, un risque nouveau est en train d'apparaître avec la recrudescence d'infections dues au virus chikungunya sur l'île de la Réunion. Un total de 72 cas probables et confirmés a été mis en évidence sur place et il faut y rajouter au moins une personne ayant été infectée à la Réunion et diagnostiquée après son retour en France métropolitaine. Il est évident que la présence d'une liaison aérienne directe avec ce département d'outre-mer augmente dangereusement la probabilité d'introduction en Nouvelle-Calédonie de ce virus contre lequel l'immunité de la population est inexistante, et dont *Aedes aegypti* est le vecteur principal au niveau mondial. Pour plus d'information sur la situation à la Réunion, consulter le point épidémiologique de la Cellule InterRégionale d'Epidémiologie (CIRE) de l'Océan Indien à l'adresse suivante :

<http://www.invs.sante.fr/regions/reunion_mayotte/pe_rm_chik_26_060510.pdf>.

Dans le même ordre d'idées, le diagnostic récent à Bordeaux d'un malade de retour de l'Amazonie brésilienne et atteint du virus mayaro vient rappeler, s'il en était besoin, la facilité avec laquelle les virus les plus improbables peuvent circuler en tous points du globe à la faveur des voyages internationaux. Le virus mayaro est un arbovirus circulant normalement chez des populations de singes tropicaux d'Amérique du Sud et dont les vecteurs selvatiques seraient les mêmes que ceux de la fièvre jaune. Pour plus de détails : <<http://www.eurosurveillance.org/ViewArticle.aspx?ArticleId=19563>>

CONCLUSION

Avec des températures en retrait, des précipitations toujours faibles pour la saison et des indices entomologiques à un niveau relativement bas, le risque épidémique de dengue ne se pose plus avec acuité pour le début 2010, pour peu que la vigilance reste de rigueur autour des cas identifiés.

L'heure est donc d'ores et déjà à la préparation pour la prochaine saison chaude.

Rappel du site internet de la DASS, pour plus de détails sur la maladie et son épidémiologie :

<http://www.dass.gouv.nc/portal/page/portal/dass/sante/alertes_sanitaires/situationdenguenc>

Rappel du site internet de l'IPNC, pour plus d'informations concernant l'entomologie médicale :

<http://www.institutpasteur.nc/article.php3?id_article=160>

Destinataires :

- *M. le Maire de Nouméa.*
- *M. le Maire du Mont-Dore.*
- *M. le Maire de Dumbéa.*
- *M. le Directeur des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle- Calédonie.*
- *Mme FUENTES, Ingénieur Sanitaire, Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de N-C.*
- *M. le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Sud.*
- *M. le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Nord.*
- *M. le Directeur de l'Action Communautaire et de l'Action Sanitaire de la Province des îles.*
- *M. le Sous-directeur à la Santé Publique – Direction de l'Action Sanitaire et Sociale de la Province Sud.*
- *M. REVERCE, Chef du Service d'Hygiène et de Santé Publique, Mairie du Mont-Dore.*
- *M.BARREAU - CCASS, Mairie de Dumbéa.*
- *Mme WERNERT, Chef des Services Techniques, Mairie de Dumbéa.*